



RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SEPTIÈME EXERCICE
DE FONCTIONNEMENT
DU CONSEIL CONSULTATIF
DES EAUX OCCIDENTALES
AUSTRALES**



Photo : Manuel Blanco // Karbone Studio



DU 1^{ER} AVRIL 2013 AU 31 MARS 2014



Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Les activités du CC Sud au cours de l'exercice 2013-2014	5
2.1 Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice	6
Les plans de gestion à long terme : Anchois, Sole et le projet GEPETO	6
Réforme de la PCP	7
Mise en place de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets	8
Zoom sur GEPETO	9
Points divers	10
2.2 Relations institutionnelles	11
Collaboration avec la Commission Européenne	11
Collaboration avec les scientifiques	11
Collaboration avec les Etats Membres	11
Collaboration avec le Parlement Européen	11
Collaboration avec les autres CC en Europe	11
3. Organisation du CC Sud	12
Organigramme	13
Participation des membres aux réunions	14
4. Le budget du CC Sud	15
Vue générale	16
Comptes détaillés	17
5. Annexes (exercice 2013-2014)	19
La liste des membres	20
Les réunions du CC SUD	22
La représentation du CC Sud dans les réunions extérieures	23
Remerciements	24





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
*TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

RAPPORT **1** D'ACTIVITÉ

INTRODUCTION



Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

1. INTRODUCTION

Le Conseil Consultatif Régional des eaux occidentales australes (CCR.S, S pour Sud) a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002.

« Ils ont été créés pour permettre à la politique commune de la pêche de bénéficier du savoir et de l'expérience des pêcheurs et d'autres parties prenantes et de prendre en considération les différentes situations existantes dans les eaux communautaires¹. » Mais le CCR Sud a toujours indiqué sa volonté d'aller plus loin et de ne pas être cantonné à un simple rôle de pourvoyeur d'avis à la Commission Européenne.

Avec la nouvelle Politique Commune de la Pêche adoptée fin 2013, le rôle de ces structures consultatives s'est vu conforté. S'ils devront évoluer, comme en atteste leur changement de nom, les attentes vis à vis des CC sont toujours plus grandes, du fait notamment de la régionalisation.

Le 7^{ème} année d'exercice du CC Sud a vu la poursuite des travaux classiquement réalisés, ainsi que le lancement ou la pleine réalisation de programmes ambitieux (GEPETO, SIMBAD..) assurant le rôle de vecteurs pour la réalisation des objectifs de travail que s'est fixé le CC Sud. Cet exercice aura de plus été marqué par l'accompagnement des négociations entourant la nouvelle Politique Commune de la Pêche et ses règlements connexes.

Grâce à cet effort permanent de proposition et de construction, le CC Sud n'est plus dans la réaction mais s'est positionné pour apporter des solutions aux enjeux de la pêche durable. Cette organisation est possible par l'organisation plus fréquente de réunions techniques tout en assurant une transmission de l'information vers l'ensemble des membres afin de préserver la plus grande transparence dans les travaux du CC.

¹ Réexamen du fonctionnement des conseils consultatifs régionaux.
Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen (COM(2008)364).





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
*TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2**

LES ACTIVITÉS DU CC SUD AU COURS DE L'EXERCICE 2013-2014



Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

2. LES ACTIVITÉS DU CC SUD AU COURS DE L'EXERCICE 2013-2014

2.1 LES PRIORITÉS DE TRAVAIL DU CC SUD AU COURS DE L'EXERCICE

LES PLANS DE GESTION À LONG TERME : ANCHOIS, SOLE ET LE PROJET GEPETO

Lors ce 7^e exercice, et dans la continuité de son engagement, le CC Sud a particulièrement travaillé sur la révision et la préparation des plans de gestion à long terme des pêches.

> **Pour l'anchois** (groupe ad hoc présidé par **Enrique Paz, fédération des Cofradias de Cantabrie**), le CC Sud a maintenu sa plateforme internet de déclaration des captures (volume et prix/taille) actualisée de manière volontaire par les organisations professionnelles et utilisée par les scientifiques du CIEM. Le CC Sud a de plus activement participé aux travaux conduits sous l'égide du CSTEP, visant à évaluer le « plan de gestion » mis en œuvre depuis 2010. Le CC Sud a également été moteur en ce qui concerne la révision de ce plan, en proposant notamment une nouvelle règle d'exploitation. Il est prévu que le CC Sud se positionne formellement sur le contenu du futur plan de gestion en 2014. Sur ce sujet, le CC Sud se voit conforter dans son rôle d'interlocuteur privilégié pour la Commission Européenne.

> **Pour la Sole**, à la suite des travaux menés au sein du CSTEP, le CC Sud a une nouvelle fois soutenu la stratégie d'une exploitation de cette ressource au travers d'un TAC constant (avis 83) au travers de son groupe pour les zones CIEM VIII et IX présidé par **Serge Larzabal (CNPMM)**. Les membres du CC Sud ont analysé de près les résultats des travaux de modélisation réalisés par le CIEM, et émis une proposition relative aux possibilités de pêche pour 2014 et les années suivantes. Malheureusement, le niveau de possibilités de pêche proposé par le CC Sud n'a pu être adopté lors du Conseil des Ministres de fin d'année, et des discussions devront de nouveau être menées.



Vers des plans de gestion adaptés aux pêcheries mixtes du CC Sud ?

La Commission Européenne a clairement indiqué son intention que les futurs plans de gestion s'inscrivent dans une approche plurispécifique. Ainsi pour le Golfe de Gascogne, la Commission Européenne a émis l'opinion de préparer un plan de gestion incluant notamment merlu, sole et langoustine. Pour les mers ibériques, les objectifs et le calendrier sont moins clairs.

Couplée à la très prochaine obligation de débarquement de toutes les captures, cette évolution viendra modifier profondément les principes de la gestion actuelle et le CC Sud est résolu à collaborer le plus étroitement possible avec le CSTEP pour que ces futurs plans bénéficient de la connaissance du terrain des membres du CC Sud.

Cela sera d'autant plus important qu'il est attendu une plus grande technicité dans les travaux, et que les connaissances empiriques des pêcheurs seront donc précieuses.

Le travail du CC Sud sur ces deux plans reposera sur ses deux groupes ad hoc respectifs et bénéficiera de l'expertise et de la collaboration professionnelles - scientifiques développées dans le cadre du projet **GEPETO**.

Cela s'inscrit dans un contexte où le conflit institutionnel, ayant empêché l'adoption de plans de gestion, est en principe résolu.

RÉFORME DE LA PCP

Le CC Sud a engagé **une réflexion approfondie sur son rôle dans la future Politique Commune de la Pêche (avis 81)**. Il y propose notamment d'associer plus étroitement scientifiques, administrations et parties prenantes sous la coordination de la commission européenne pour la préparation des règlements techniques (plans de gestion, plans rejets). Il insiste sur la nécessité d'une coopération entre les états, associant pleinement les CC. Il souhaite participer à identifier les questions scientifiques et voir le calendrier de l'expertise (et des projets scientifiques) s'ajuster sur le calendrier de gestion afin de disposer de projets utiles et opérationnels. Il doit assurer une plus grande communication auprès des pêcheurs sur les évolutions réglementaires. Il souhaite soutenir l'implication et la participation des parties prenantes et en particulier les organisations de la petite pêche et de la société civile.

Dans le cadre de cette réflexion, il a également demandé aux décideurs politiques (avis 77) **de réorienter certains financements au profit de la collecte des données, dans le cadre de l'adoption du règlement FEAMP. Le CC Sud a également émis un avis sur certaines aides financières (remotorisation) et la pêche artisanale (avis 82)**.





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu



LA MISE EN PLACE DE L'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT ET LA RÉDUCTION DES REJETS

Le principe général d'obligation de débarquer toutes les captures constitue sans doute la principale évolution de la nouvelle Politique Commune de la Pêche. De nombreuses dispositions techniques doivent néanmoins encore être définies pour rendre applicable et praticable ce principe. La définition de cette mise en œuvre sera principalement réalisée via des plans rejets.

Le CC Sud, au travers d'un groupe ad hoc présidé par **Serge Larzabal (CNP MEM)** et à l'unanimité de ses membres (secteur et ONG), a proposé un projet de réduction des rejets fondé sur **une approche de terrain, pêcheur par pêcheur, impliquant les patrons de pêche et prévoyant une analyse d'impact économique des stratégies de réduction finalement proposées. Cette stratégie s'est concrétisée via le projet SIMBAD, qui a démarré en novembre 2013.** Une coordinatrice technique, Tereza Fonseca, a été recrutée dans ce cadre.

Il est attendu de ce programme qu'il soit un vecteur opérationnel pour que le CC Sud puisse être force de proposition dans le cadre des réflexions des décideurs politiques (Groupe d'Etats Membre, Commission Européenne...). Une première réunion du Comité de Pilotage a été l'occasion d'échanger sur l'interprétation des dispositions comprises au sein de la PCP. Les futurs travaux permettront de mieux cerner les causes de rejets, les perspectives d'évolutions ainsi que les dispositions techniques à mettre en œuvre pour accompagner cette réforme.



ZOOM SUR GEPETO

<http://gepetoproject.eu>

GEPETO a été officiellement lancé le 12 juillet 2012 à Lisbonne. La mise en marche du projet a pris du retard du fait de la situation financière pour plusieurs partenaires. Une procédure de recrutement a été organisée par le comité exécutif et des entretiens se sont tenus en août 2012 conduisant à l'embauche du coordinateur technique du projet, employé du CC Sud à partir d'octobre 2012 : **Javier Garcia Galdo**.

Une réunion spécifique a été organisée avec les membres du CC Sud afin de représenter l'articulation du projet, d'établir un comité de communication du projet (dont le CC a la charge) et de débattre des cas d'étude proposés qui ont finalement été sélectionnés par le comité exécutif du CC Sud.

7 cas d'étude ont finalement été retenus :

- pêcheries artisanales de Tenerife (cas proposé par l'IEO et non le CCR Sud) ;
- pêche à pied dans la ria do Aveiro ;
- flotte côtière polyvalente ciblant le poulpe en Galice ;
- pêcheries mixtes des mers ibériques ;
- pêche sur la zone du Gouf de Capbreton ;
- pêcheries mixtes du Golfe de Gascogne ;
- pêcheries mixtes de la mer Celtique (zones CIEM VIIIfg, cas coordonnées par le Marine Institute et le CCR Nord Ouest).

Pour chacun de ces cas, un groupe de participants a été constitué, regroupant administrations, scientifiques et membres du CC Sud. On notera que pour les cas « mers ibériques » et « Golfe de Gascogne », les membres concernés sont également membres des groupes ad hoc du CC Sud (« merlu sud » et « sole ») afin d'éviter les doublons et de simplifier l'organisation

Le 7^{ème} exercice de fonctionnement a été l'occasion de réaliser l'essentiel des travaux de ce programme. Des réunions de restitution ont été organisées afin de les présenter, et d'envisager une éventuelle suite, étant entendu que tous les objectifs initialement fixés ne pourraient finalement pas être atteints. D'importants moyens ont été alloués à la préparation du séminaire final (8 et 9 juillet 2014, Vigo), qui devrait notamment être l'occasion d'ouvrir l'atlas des pêcheries en ligne.





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu



POINTS DIVERS

Le CC Sud a également été représenté à l'ICCAT par **Enrique Paz (OPES Cantabrico)**. Le CC Sud avait émis deux avis (avis 78 et 79) portant en particulier sur la demande de **modification des dates de fermeture pour la pêche du thon rouge dans les archipels de la Macaronésie, ainsi que sur les possibilités de pêche pour ce stock.**

En lien avec l'avis 55, le CC Sud a adopté un avis (80) recommandant l'abaissement de la taille minimale pour l'anchois des Iles Canaries (de 12 à 9 cm). Cette demande a été examinée par le CSTEP qui a validé les informations scientifiques transmises par le CC Sud.

Le CC Sud a organisé conjointement avec les CC Mer du Nord, eaux occidentales septentrionales et eaux lointaines, un atelier sur **le projet de règlement pour la gestion des pêcheries profondes**. Les différents projets scientifiques et les points de vue des parties prenantes ont pu y être exposés.

Le CC Sud a poursuivi ses travaux sur les problématiques liées à la commercialisation (Anchois VIII, ValorPescart).

Un avis (76) a enfin été émis dans le cadre de la négociation de libre échange entre l'Union Européenne et la Thaïlande.

2.2 RELATIONS INSTITUTIONNELLES

COLLABORATION AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE

La collaboration avec la Commission Européenne a été constante au cours du 7^{ème} exercice. Une réunion de coordination avec l'ensemble des CC a notamment été organisée portant spécifiquement sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement.

COLLABORATION AVEC LES SCIENTIFIQUES

La collaboration avec les scientifiques est très régulière au travers des réunions conjointes avec le CIEM (MIRAC, Benchmarks...), des réunions du CSTEP (anchois...), et l'ensemble des instituts de la zone du CCR au travers du projet GEPETO.

COLLABORATION AVEC LES ETATS MEMBRES

Les échanges techniques avec les Etats Membres se sont renforcés au cours de ce 7^{ème} exercice, cette collaboration étant amenée à se poursuivre et à se renforcer avec la régionalisation (rejets, plan de gestion).

COLLABORATION AVEC LE PARLEMENT EUROPÉEN

Lors de ce 7^{ème} exercice, les échanges techniques avec le Parlement Européen ont principalement résidé dans l'envoi des avis adoptés.

COLLABORATION AVEC LES AUTRES CC EN EUROPE

La collaboration entre les secrétariats est très fréquente et a abouti à une lettre commune à la directrice de la DG MARE sur plusieurs points de fonctionnement administratifs et techniques. Deux réunions informelles entre les présidents et vice-présidents des CC ont été organisées en amont des réunions de coordination avec la Commission Européenne et ont porté sur le futur des CC : financement, et réduction des rejets.





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

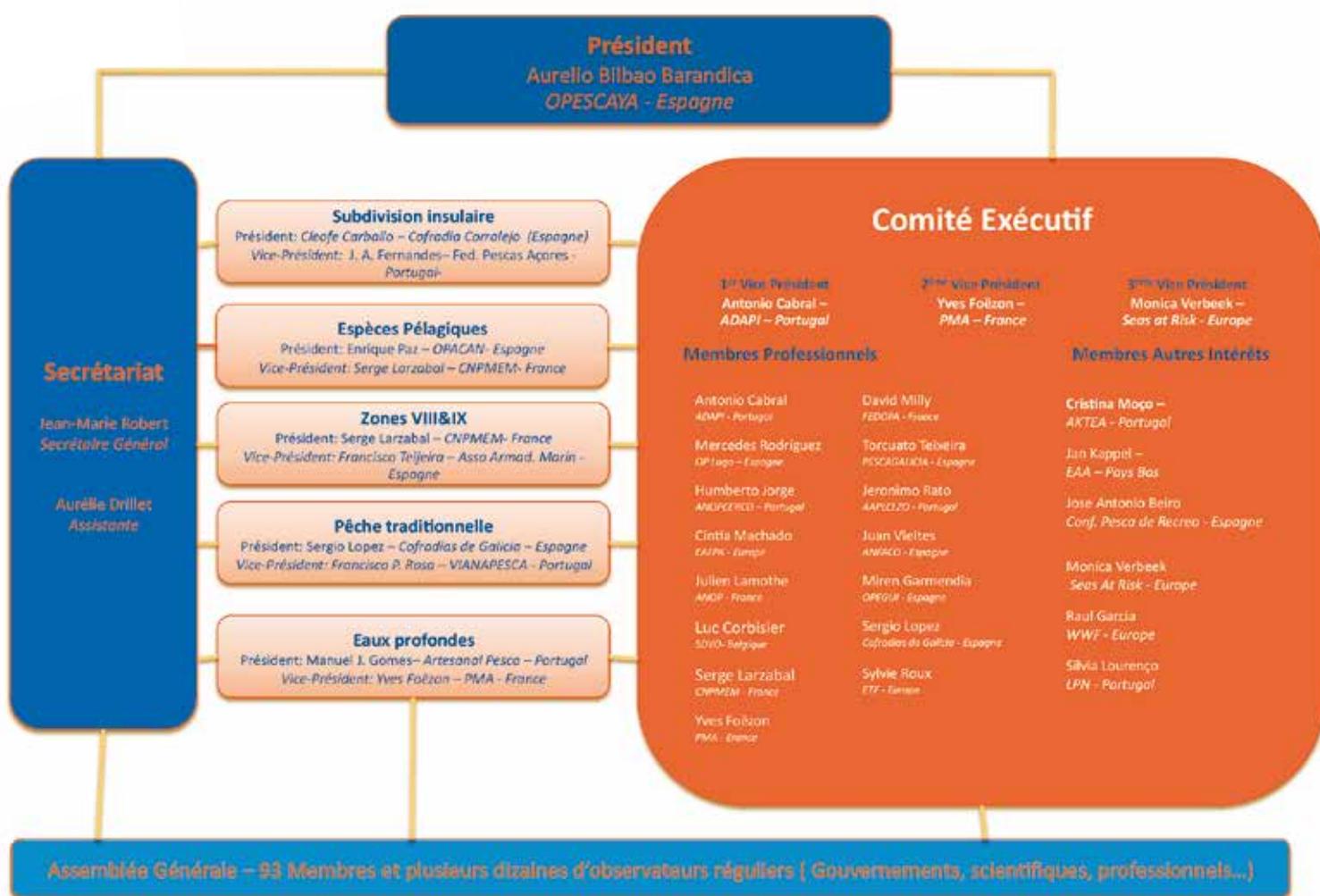
www.ccr-s.eu

RAPPORT **3** D'ACTIVITÉ

ORGANISATION DU CC SUD

3. ORGANISATION DU CC SUD

ORGANIGRAMME





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

PARTICIPATION DES MEMBRES AUX RÉUNIONS

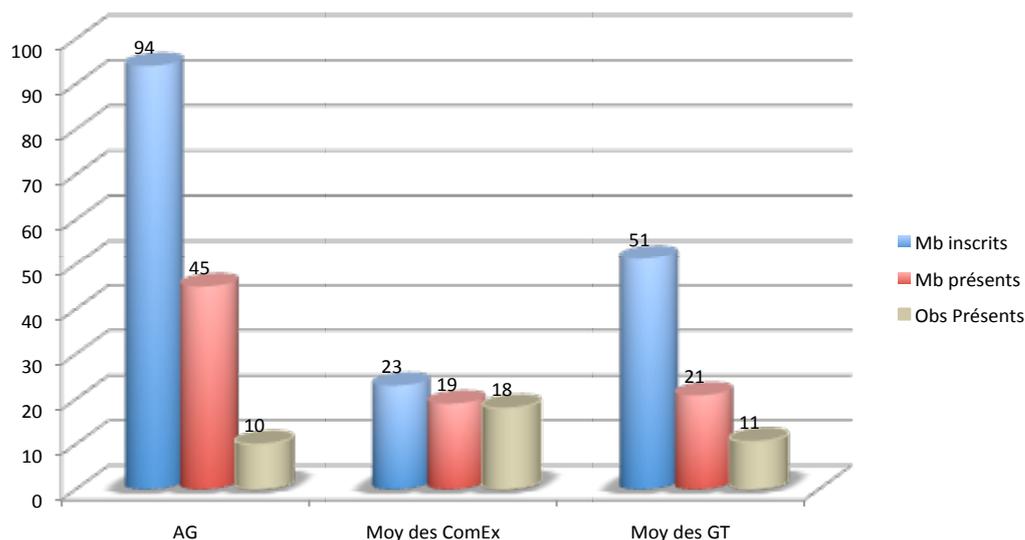
Avec **93 membres**, le CC Sud est le CC qui compte le plus de membres en Europe. Ce nombre est à peu près stable depuis sa création. On compte **15 associations représentant les autres parties intéressées** (femmes de la pêche, pêche récréative, défense de l'environnement, ...)

Pour le secteur de la pêche, les organisations proviennent très majoritairement (94%) des trois pays de la façade du CC : Portugal, Espagne et France. A noter, le nombre d'organisations pour chacun de ces pays est à peu près égal.

A l'exception du Golfe de Cadix et de l'île de Madère où aucune organisation n'est membre du CC, le nombre et la répartition des membres constituent un indice rassurant de **la bonne représentation des intérêts à l'échelle du CC Sud**.

Les réunions comptent en moyenne 21 membres (51 y sont inscrits) et 11 observateurs (commission européenne, états, régions, scientifiques). La participation au comité exécutif s'est renforcée (19 membres en moyenne) avec une participation importante d'observateurs. Environ la moitié des personnes inscrites dans les groupes de travail participent aux réunions.

PARTICIPATION AUX RÉUNIONS



En conclusion, **l'activité du CC Sud repose dans les faits sur un peu moins de la moitié de ses membres**, participant mais également contribuant aux réunions au travers de propositions de sujets, de documents de travail, ou de projets d'avis. Il faut insister sur le fait que, **même absent physiquement** des réunions par manque de temps, les membres peuvent **contribuer efficacement aux travaux via mails ou téléphone**.





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
*TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

RAPPORT **4** D'ACTIVITÉ

LE BUDGET DU CC SUD



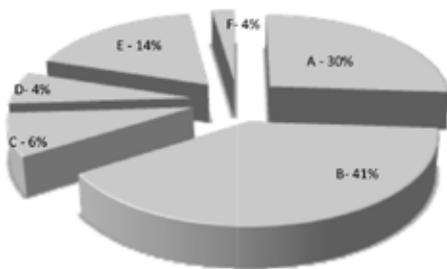
Conseil Consultatif Sud
6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
www.ccr-s.eu

4. LE BUDGET DU CC SUD

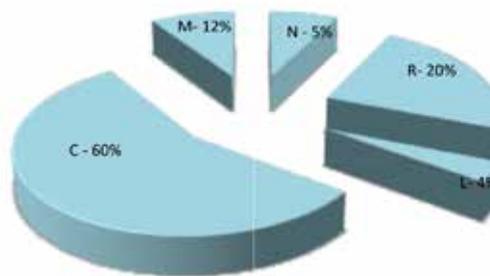
VUE GÉNÉRALE

GASTOS		Prévisions			Réal			
		Eligible	Non éligible	TOTAL	Eligible	En nature	Non éligible	TOTAL
A	STAFF	€ 90 650,00	€ 24 318,00	€ 114 968,00	€ 77 127,94	€ 24 317,40	€ -	€ 101 445,34
B	Participation aux réunions	€ 169 984,00	€ 1 815,00	€ 171 799,00	€ 153 256,85	€ -	€ 1 811,03	€ 155 067,88
C	Information et preparation des réunions	€ 13 091,00	€ -	€ 13 091,00	€ 11 063,77	€ 19 920,29	€ -	€ 30 984,06
D	Frais de fonctionnement	€ 26 028,00	€ -	€ 26 028,00	€ 23 409,73	€ -	€ -	€ 23 409,73
E	traduction et Interpretation	€ 57 622,00	€ -	€ 57 622,00	€ 53 300,07	€ 15 570,65	€ -	€ 68 870,72
F	Autres contrats	€ 9 200,00	€ -	€ 9 200,00	€ 8 978,53	€ -	€ -	€ 8 978,53
H	Déficit	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
TOTAL		€ 366 575,00	€ 26 133,00	€ 392 708,00	€ 327 136,89	€ 59 808,34	€ 1 811,03	€ 388 756,26
RECURSOS	N National	€ 30 000,00	€ -	€ 30 000,00	€ 30 000,00	€ -	€ -	€ 30 000,00
	R Régional	€ 35 000,00	€ 25 407,00	€ 60 407,00	€ 35 000,00	€ 59 336,40	€ 570,68	€ 94 907,08
	L Local	€ 15 000,00	€ -	€ 15 000,00	€ 15 000,00	€ 220,00	€ 515,16	€ 15 735,16
	C Commission	€ 250 000,00	€ 726,00	€ 250 726,00	€ 223 107,36	€ -	€ 725,19	€ 223 832,55
	M Membres	€ 36 575,00	€ -	€ 36 575,00	€ 36 575,00	€ 251,94	€ -	€ 36 826,94
TOTAL		€ 366 575,00	€ 26 133,00	€ 392 708,00	€ 339 682,36	€ 59 808,34	€ 1 811,03	€ 401 301,73

RESULTAT



12 545,47



COMPTES DÉTAILLÉS

	Année de référence				
	Prévisions du 01/04/2013 au 31/03/2014		Subventions reçues du 01/04/2013 au 31/03/2014		Autres recettes non éligibles du 01/04/2013 au 31/03/2014
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
1. Budgeted public contribution	80 000,00 €	25 407,00 €	80 000,00 €	59 556,40 €	1 085,84 €
National level	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision of rooms		0,00 €			
Regional level	35 000,00 €	25 407,00 €	35 000,00 €	59 336,40 €	570,68 €
Financial contribution	35 000,00 €	1 089,00 €	35 000,00 €	35 019,00 €	570,68 €
Secondment of staff	0,00 €	24 318,00 €		24 317,40 €	
Local level	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	220,00 €	515,16 €
Financial contribution	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	220,00 €	515,16 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €			
2. Commission's contribution applied for	250 000,00 €	726,00 €	223 107,36 €	0,00 €	725,19 €
3. Other resources	36 575,00 €	0,00 €	36 575,00 €	251,94 €	0,00 €
Members AG	20 775,00 €		20 775,00 €	251,94 €	
Membres ComEx	15 800,00 €		15 800,00 €	0,00 €	
GRAND TOTAL (1+2+3)	366 575,00 €	26 133,00 €	339 682,36 €	59 808,34 €	1 811,03 €
(Equal to Grand Total Budget forecast-expenses)					
	392 708,00 €		401 301,73 €		

COMPTES DÉTAILLÉS

	Année de référence				
	Prévisions du 01/04/2013 au 31/03/2014		Dépenses effectuées du 01/04/2013 au 31/03/2014		Autres dépenses non éligibles du 01/04/2013 au 31/03/2014
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	
A. PERSONNEL	90 650,00 €	24 318,00 €	77 127,94 €	24 317,40 €	0,00 €
A1. Personnel administratif et personnel d'appoint	90 650,00 €	24 318,00 €	77 127,94 €	24 317,40 €	0,00 €
A1.1. Salaires (charges salariales incluses)*	88 150,00 €	24 318,00 €	75 261,94 €	24 317,40 €	0,00 €
A1.2 Autres coûts	2 500,00 €	0,00 €	1 866,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total A	90 650,00 €	24 318,00 €	77 127,94 €	24 317,40 €	0,00 €
B. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS	169 984,00 €	1 815,00 €	153 256,85 €	0,00 €	1 811,03 €
B1.1. MEMBRES- Frais de voyage	91 837,00 €	0,00 €	68 963,10 €	0,00 €	0,00 €
B1.2. MEMBRES- Frais de séjour	51 075,00 €	0,00 €	58 405,77 €	0,00 €	0,00 €
B1.3. STAFF-Frais de voyage	9 400,00 €	1 260,00 €	7 160,27 €	0,00 €	1 259,87 €
B1.4. STAFF-Frais de séjour	12 150,00 €	555,00 €	13 902,77 €	0,00 €	551,16 €
B1.5. 6XX-Frais de voyage	1 500,00 €	0,00 €	1 284,23 €	0,00 €	0,00 €
B1.6. 6XX -Frais de séjour	1 168,00 €	0,00 €	676,00 €	0,00 €	0,00 €
B1.7. Autres couts	2 854,00 €	0,00 €	2 864,71 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total B	169 984,00 €	1 815,00 €	153 256,85 €	0,00 €	1 811,03 €
C. INFORMATION ET PRÉPARATION DES RÉUNIONS	13 091,00 €	0,00 €	11 063,77 €	19 920,29 €	0,00 €
C1. Préparation des réunions	9 561,00 €	0,00 €	8 770,51 €	19 920,29 €	0
C1.1. Frais de location (salles, équipement ...)	3 386,00 €	0,00 €	3 278,87 €	19 220,00 €	0,00 €
C1.2. Frais réunions (coffee breaks...)	6 175,00 €	0,00 €	5 491,64 €	700,29 €	0,00 €
C2. Frais d'information et de diffusion	3 530,00 €	0,00 €	2 293,26 €	0,00 €	0,00 €
C2.1. Frais de publication	430,00 €	0,00 €	523,21 €	0,00 €	0,00 €
C2.2. Frais de diffusion	3 100,00 €	0,00 €	1 770,05 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total C	13 091,00 €	0,00 €	11 063,77 €	19 920,29 €	0,00 €
D. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	26 028,00 €	0,00 €	23 409,73 €	0,00 €	0,00 €
D1. Location de bureaux	8 568,00 €	0,00 €	7 150,05 €	0,00 €	0,00 €
D2. Traitement des données	0,00 €	0,00 €	5 418,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.1. Équipement de traitement de données	0,00 €	0,00 €	4 470,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.2. Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.3. Maintenance du matériel	0,00 €	0,00 €	948,00 €	0,00 €	0,00 €
D3. Frais généraux	17 460,00 €	0,00 €	10 841,68 €	0,00 €	0,00 €
D3.1. Équipement de bureau	4 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D3.2. Téléphone/télécopieur/Internet	6 300,00 €	0,00 €	5 580,61 €	0,00 €	0,00 €
D3.3. Fournitures/consommables	1 800,00 €	0,00 €	2 067,47 €	0,00 €	0,00 €
D3.4 Poste	900,00 €	0,00 €	1 169,72 €	0,00 €	0,00 €
D3.5 Autres frais: frais bancaires, assurances...	3 660,00 €	0,00 €	2 023,88 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total D	26 028,00 €	0,00 €	23 409,73 €	0,00 €	0,00 €
E. Traduction et interprétation	57 622,00 €	0,00 €	53 300,07 €	15 570,65 €	0,00 €
E1. Interprétation	30 280,00 €	0,00 €	29 298,85 €	15 570,65 €	0,00 €
E1.1. Interpretes	19 680,00 €	0,00 €	19 020,70 €	3 831,75 €	0,00 €
E1.2. Deplacement	800,00 €	0,00 €	868,08 €	0,00 €	0,00 €
E1.3 Techniciens	2 000,00 €	0,00 €	1 965,23 €	372,35 €	0,00 €
E1.4. Equipement	7 800,00 €	0,00 €	7 444,84 €	11 366,55 €	0,00 €
E2. Traduction	27 342,00 €	0,00 €	24 001,22 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total E	57 622,00 €	0,00 €	53 300,07 €	15 570,65 €	0,00 €
F. AUTRES CONTRATS	9 200,00 €	0,00 €	8 978,53 €	0,00 €	0,00 €
F1. Honoraires (présidence, rapporteur...)	9 200,00 €	0,00 €	8 978,53 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total F	9 200,00 €	0,00 €	8 978,53 €	0,00 €	0,00 €
G. 5% DES COÛTS ÉLIGIBLES DIRECTS - RÉSERVE POUR IMPRÉVUS		0,00 €			
H. Deficit					
GRAND TOTAL	366 575,00 €	26 133,00 €	327 136,89 €	59 808,34 €	1 811,03 €
	392 708,00 €		388 756,26 €		





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

GEPETO

DEPENSES		RECETTES	
Deplacements	€ 8 196,44	Subventions	€ 141 108,74
Prestations de service	€ 59 865,03	Reprise provision 2012	€ 55 153,00
Communication	€ 8 042,65		
Contrôle gestion	€ 5 728,08		
Couts opérationnels	€ 4 783,87		
Ressources Humaines	€ 54 969,15		

TOTAL

€ 141 585,22

€ 196 261,74

RESULTAT

54 676,52€

SIMBAD

DEPENSES		RECETTES	
Deplacements	€ 649,56	Subventions	€ 14 103,29
Couts opérationnels	€ 2 957,04	co-financement	€ 239,06
Ressources Humaines	€ 10 735,75		

TOTAL

€ 14 342,35

€ 14 342,35

RESULTAT

€ -





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
*TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

5 **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

ANNEXES **EXERCICE** **2013-2014**



Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio

56100 Lorient • FRANCE

• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

5. ANNEXES EXERCICE 2013-2014

LA LISTE DES MEMBRES

103.	AAPAP	José António Fernandes	PT		
104	AAPLCLZO	Jeronimo Alexandre Rato	PT		
105	AAPN	Duarte Sá	PT		
102	AAPSACV	Filipa Faria	PT		
137	ACPA	Pedro Melo	PT		
106	ADAPI	António Schiappa Cabral	PT		
326	ADRHMF	Yannick Morandeu	FR		
407	AIPCE	Pierre Commere	EU		
109	AMAP	Humberto Manuel Batista Jorge	PT		
201	ANASOL	Hugo Crisanto González	ES		
202	ANFACO	Juan Vieites	ES		
110	ANICP	Ruben Maia	PT		
302	ANOP	Julien Lamothe	FR		
140	ANOPCERCO	Humberto Jorge	PT		
111	APASA	Carlos Avila	PT		
135	APEDA	Jorge Gonçalves	PT		
112	APISJ	Antonio Laurenno Silveira	PT		
305	APP	Jean-François Thobie	FR		
142	APRAP	Ruben Farias	PT		
114	ARTESANALPESCA	Manuel José Gomes Santos	PT		
226	Asociación de Armadores de Buques de Pesca de Marín	Francisco Teijera	ES		
141	Associação de Pescadores da Ilha de Corvo Arlindo	Manuel Pereira	PT		
116	Associação dos Pescadores Graciosenses	Lazaro Miguel Lima Pires da Silva	PT		
138	Associação Terceirense da Armadores (ATA)	José Floriberto cardoso dos Santos	PT		
530	Association Blue Fish	Olivier Le Nezet	EU		
115	Associação dos Pescadores da Ilha de Santa Maria	José Resendes Santos	PT		
136	Associação dos Pescadores Florentinos	Jose Florentino Azevedo	PT		
324	CDPMEM 29	René Pierre Chever	FR		
329	CDPMEM 56	Olivier Le Nezet	FR		
120	CENTRO LITORAL	Antonio Miguel Maia	PT		
247	CEPESCA	Javier Garat	ES		
307	CIDPMEM 64	Serge Larzabal	FR		
308	CNPMEM	Serge Larzabal	FR		
243	Cofradia de Pescadores de Gran Tarajal	Juan Ramon Roger	ES		
238	Cofradia de Pescadores de Corralejo	Cleofé Carballo Morera	ES		
244	Cofradia de Pescadores Morrojable	Juan Francisco Placeres Viera	ES		
209	Cofradia de pescadores Virgen de las Mareas	Santiago Folgar Gutierrez	ES		
504	Confederación Española Pesca Marítima de Recreo	José Antonio Beiro	ES		
121	Cooperativa E.S. Pescadores da Ribeira Quente	Gualberto R. Amaral	PT		
306	Coopérative Pêcheurs d'aquitaine	David Milly	FR		
311	COREPEM	José Juneau	FR		
309	CRPMEM Aquitaine	Patrick Lafargue	FR		
310	CRPMEM Bretagne	Olivier Le Nezet	FR		
312	CRPMEM Poitou-Charentes	Michel Crochet	FR		
513	DOCAPESCA, Portos e Lotas, S.A.	Jose Apolinario	PT		
501	EAA	Jan Kappel	NL		
502	EAFPA	Jose Luis Pimental Amaral	PT		
405	ETF	Sylvie Roux	EU		
229	FECOPPAS	Juan Dimas Garcia	ES		
123	Federação das Ass. Armad. e OPs da Reg. Sul	Joao Lopes	PT		
133	Federação das Pescas dos Açores	Jose Antonio Fernandes	PT		
240	Federacion de cofradias de pescadores de Bizkaia	Iñaki Zabaleta Bilbao	ES		

LA LISTE DES MEMBRES - SUITE

245	Federación de cofradías de Pescadores de Gipuzkoa	Eugenio Elduayen	ES		
213	Federación Gallega de Cofradías de Pescadores	Benito Gonzalez	ES		
518	Fédération Internationale de la Pêche Sportive	Pierre Biever	EU		
313	FEDOPA	David Milly	FR		
232	Fedracion de cofradias de pescadores de cantabria	José Luis Bustillo	ES		
331	FFSPM	Frédéric Charrier	FR		
315	FROM SUD OUEST	Pascal Heid	FR		
529	IFSUA	Oscar Sagué Pla	EU		
527	Ilhas em rede - Associação de Mulheres na Pesca Aç	Maria Fatima Garcia	PT		
526	LPN - Ligua para a Potecção da Natureza	Rita Sa	PT		
515	Mútua dos Pescadores	Jerónimo Teixeira	PT		
528	OCEANA	Javier Lopez	EU		
215	OP LUGO	Mercedes Rodríguez	ES		
317	OP Vendée	Jérome Maillet	FR		
233	OPACAN	Enrique Paz Setien	ES		
246	OPAGA	Benito Gonzalez	ES		
216	OPECA	Alberto Renteria Bilbao	ES		
217	OPEGUI	Miren Garmendia Ceberio	ES		
218	OPESCAAYA	Aurelio Bilbao	ES		
318	OPOB	André Gueguen	FR		
319	OPPAN	Edouard Dattin	FR		
219	OPPAO	Victor Badiola	ES		
231	OPROMAR	Andrés Guiance	ES		
242	OPTUNA N° 42	Andrès Cedres Alonso	ES		
241	Organizacion de Productores de Tunidos y Pesca	Rivero Rodriguez	ES		
222	ORPAGU	Juana Mª Parada Guinaldo	ES		
223	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO	Torcuato Teixeira	ES		
321	PMA OP	Yves Foëzon	FR		
406	PO URK UA	Geert Meun	NL		
126	PORTO DE ABRIGO-COOP.COMERCIAL-CRL	Liberato Fernandes	PT		
224	Puerto de Celeiro	Eduardo Miguez	ES		
516	Rede portuguesa das mulheres da pesca - AKTEA	Cristina Moço	PT		
401	SDVO	Luc Corbisier	BE		
509	SEAS AT RISK	Monica Verbeek	EU		
128	SESIBAL	Ricardo Joao dos Santos	PT		
130	Sindicato livre dos Pescadores dos Açores	Manuel I. Tavares	PT		
323	UAPF	Marc Ghiglia	FR		
521	UMAR Açores	Clarisse Canha	PT		
132	VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa	PT		
402	VisNed	Geert Meun	NL		
503	WWF	Raul Garcia	ES		

ARRIVÉES

247	CEPESCA	Javier Garat	ES		
530	Association Blue Fish	Olivier Le Nezet	EU		

DÉPARTS

122	COOPESCAMADEIRA	Luis Calaça	PT		
205	ARPOAN	Hugo Gonzalez	ES		
212	Federacion española de Ops	Juan Manuel Liria	ES		
221	ONAPE	Almudena Aguilar	ES		
316	OP Ile d'Yeu	Bruno Noury	FR		
507	Pêche et Developpement	Jean-Michel Le Ry	FR		
522	FNE	Denez L'hostis	FR		
524	AMPA	Gloria Brasil	PT		





Conseil Consultatif Sud

6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69

www.ccr-s.eu

RÉUNIONS

RÉUNIONS	DATE	LIEU
1. Groupe de Travail des espèces pélagiques	15/04/2013	Bilbao
2. GEPETO : cas d'étude Cap Breton	15/04/2013	Bilbao
3. Groupe de Travail des pêcheries Traditionnelles	16/04/2013	Bilbao
4. Groupe de Travail des zones VIII&IX	16/04/2013	Bilbao
5. GEPETO : cas d'étude des Mers Ibériques	17/04/2013	Bilbao
6. GETEPO : cas d'étude du Golfe de Gascogne	17/04/2013	Bilbao
7. GEPETO : réunion sur la collecte des connaissances empiriques des professionnels	18/04/2013	Bilbao
8. Journée sur l'amélioration des avis scientifiques	17/07/2013	Paris
9. Groupe Ad-Hoc sur l'anchois du Golfe de Gascogne	17/07/2013	Paris
10. Comité Exécutif	18/07/2013	Paris
11. Assemblée Générale	18/07/2013	Paris
12. Groupe Ad-Hoc sur le plan de Gestion du Golfe de Gascogne	19/07/2013	Paris
13. Groupe de Travail des zones VIII&IX	03/10/2013	Ciboure
14. Groupe Ad-hoc sur Cap Breton	04/10/2013	Ciboure
15. Groupe de Travail Insulaire	30/10/2013	Fuerteventura
16. Groupe de Travail des pêcheries Traditionnelles	31/10/2013	Fuerteventura
17. Groupe de Travail des espèces pélagiques	31/10/2013	Fuerteventura
18. Comité Exécutif	05/12/2013	Lisbonne
19. SIMBAD : réunion de lancement	05/12/2013	Lisbonne
20. Groupe de Travail des zones VIII&IX	27/03/2014	Dublin
21. GEPETO : présentation complète de l'atlas	27/03/2014	Dublin
22. GEPETO : workshop sur les pêcheries mixtes	28/03/2014	Dublin

REPRÉSENTATIONS EN RÉUNIONS EXTÉRIEURES

DATE LIEU THÈME ET REPRÉSENTANTS

24/04/2013	Bruxelles	Seafood Benoît Guerin
16/05/2013	Edimbourg	Séminaire - InterRac - DeepSes Benoit Guerin, Rita Sa, Victor Badiola
17/05/2013	Paris	Réunion Groupe Benthique - CNPMM Benoît Guerin
28>30/05/2013	Paris	Réunion du projet GEPETO Javier Garcia, Benoît Guerin
05/06/2013	Paris	Assises de la Mer Benoît Guerin
14/06/2013	Nantes	Colloque annuel de l'AGLIA : Partager la mer Benoît Guerin
25/06/2013	Amsterdam	Workshop petite pêche Rita Sà, Francisco Portela Rosa
26>27/06/13	Vigo	Conseil consultatif de l'Agence Européenne de Contrôle. Bilan à 5 ans Victor Badiola
24/07/2013	Bruxelles	Présentation du Projet GEPETO à la Commission Européenne Benoît Guerin
09>13/09/2013	Varèse	Séminaire CSTEP sur l'obligation de débarquement Benoît Guerin
14>15/10/2013	Ispra	Réunion CSTEP plan de gestion Anchois Jean Marie Robert, Miren Garmendia
15>16/10/2013	Bruxelles	Projet Ecofishman Benoît Guerin
18/10/2013		Consultation du secteur dans le cadre de la réunion ICCAT Pedro Jimenez (Islatuna)
4>5/11/2013	Stockholm	WGWARS-ICES working Group Benoît Guerin
07/11/2013	Bruxelles	Marine Expert Group Perrine Ducloy
19/11/2013	Paris	Groupe de Travail benthique et démersales du CNPMM Benoît Guerin
18>25/11/2013	Cap Town	Réunion ICCAT Enrique Paz
26>28/11/2013	Dublin	Séminaire CSTEP sur l'obligation de débarquement Tereza Fonseca
09/12/2013	Nantes	Réunion du Projet CGV Benoît Guerin
16/01/2014	Bruxelles	Revision of the Data Collection Regulation Julien Lamothe
24>26/02/2014	Lisboa	RedDisc Project Tereza Fonseca
08/03/2014	Lorient	Projet Redresse Serge Larzabal
19/03/2014	Bruxelles	Réunion InterRac Jean-Marie Robert, Monica Verbeek, Aurelio Bilbao



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos partenaires financiers ainsi que tous ceux sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu réaliser notre programme de travail et plus particulièrement :

La Commission Européenne pour son accompagnement financier et technique ...et, en particulier, Fuensanta Candela et Rodrigo Ataide,

L'AGLIA et les régions Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine pour leur soutien financier au secrétariat du CCR.S,

L'équipe d'organisation du salon SINAVAL, pour son accueil lors des réunions d'avril 2013,

Le Palais de la Porte dorée pour son accueil lors des réunions de juillet 2013

Le CIDPMEM Landes Pyrénées Atlantique pour son accueil lors des réunions d'octobre 2013

Les membres et l'administration des Canaries pour nos réunions à Fuerteventura en Octobre 2013

Le Ministère Portugais de la pêche pour son accueil lors de notre Comite Exécutif en Décembre 2013

José Manuel Ortiz pour son rôle de coordinateur technique des travaux liés au Groupe de Travail Insulaire

L'ensemble des membres ayant contribué aux travaux du CC Sud.

Ainsi que le CETMAR et le Museo do Mar qui nous accueille aujourd'hui

Un remerciement tout particulier pour Benoit Guerin pour tout son travail effectué avec sincérité, objectivité et motivation pendant toutes ces années.





RAPPORT, D'ACTIVITÉ

SEPTIÈME EXERCICE
DE FONCTIONNEMENT
DU CONSEIL CONSULTATIF
DES EAUX OCCIDENTALES
AUSTRALES



CC Sud - Tel : +33 297 83 11 69

info@ccr-s.eu - 6, rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - France

Le **CC SUD** couvre la zone atlantique allant de la pointe de la Bretagne au Nord, au détroit de Gibraltar au sud (zones CIEM VIII & IX) ainsi que les régions ultrapériphériques de Madère, des Açores et des Iles Canaries (zone CIEM X, et les divisions COPACE 34.1.1., 34.1.2, 34.2.0).